

COMMISSION DE VIE HOSPITALIERE

Mercredi 29 mars 2017

17 h 00 - 19 h 00

Salle Xavier Leclainche

2<sup>ème</sup> Saint Martin

COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS : NICOLAS DANTCHEV ; REMI SALOMON ; JEAN - YVES ARTIGOU ; CONSTANCE BEYLER ; SYLVAIN CHOQUET ; NELLY ACHOUR-FRYDMAN ; CHRISTIAN GUY COICHARD ; SYLVIE MARTEL-JACOB ; LUCILE MUSSET ; STEPHANE DAVID ; HELENE OPPETIT ; FREDERIC LEROY.

ETAIENT EXCUSES : MARIE CHRISTINE BECQ ; EMMANUELLE CORRUBLE ; FRANCK SCHURHOFF.

1. Formation au management des nouveaux responsables de structures internes et formation prévention des RPS pour les membres des CVH ;

M. Stéphane David, chef du département du développement professionnel continu, intervient à l'invitation de M. Dantchev pour présenter l'offre de formation en management à destination des médecins. L'EMAMH est un dispositif original qui regroupe des activités de recherche et expertise, des enseignements et de la formation continue et également des actions d'accompagnements individuel.

Dans ce dispositif, le cursus de management hospitalier pour les praticiens et les cadres est en place depuis 1991. Un tronc commun et des modules optionnels permettent de couvrir en 20 journées l'ensemble des questions relatives à la gestion hospitalière et au management des équipes. 75 % des chefs de pôle ont suivi ce cursus et 45 % des chefs de service.

Mme Oppetit et M. David indiquent qu'une offre spécifique complémentaire est en cours d'élaboration pour proposer un module de deux jours à l'attention de tous les nouveaux responsables de structure interne conformément au décret du 11 mars 2016. Une réunion permettant de détailler le cahier des charges sera organisée prochainement à laquelle seront conviés le président et le vice-président de la CVH.

M. Salomon estime que la difficulté résidera dans le fait que les chefs de service en ayant le plus besoin n'ont pas spontanément tendance à suivre ce type de formation.

M. David propose également la mise en place d'une formation en e-learning sur l'entretien annuel ainsi qu'une formation à destinations des membres des CVH.

Afin de définir le contenu de celle-ci, il a convié le Dr Laurent Chaîne, psychiatre et formateur intervenant depuis 2001 dans le champ de l'accompagnement individuel et de la prévention des RPS.

M. Salomon confirme qu'il y a un besoin de formation des membres des CVH aux méthodes de l'accompagnement individuel. Laurent Chaîne propose de réfléchir à un contenu axé sur la fonction de prise en compte et d'orientation des signalements et témoignages en fonction du dispositif institutionnel proposé. Le thème des relations avec la direction devrait également être abordé.

A ce sujet, Mme Oppetit propose l'organisation à la rentrée d'une demi-journée de réunion des directeurs des affaires médicales et des membres des CVHL et de la CVH. Des cas individuels anonymisés pourraient être présentés pour illustrer les méthodes de travail en matière de prévention et traitement des situations à risque psycho-social. Les membres de la CVH sont favorables à l'organisation de cette rencontre.

## 2. Vade mecum pour la gestion des situations individuelles complexes ;

Un projet de document a été adressé aux membres de la CVH. L'objectif de ce document est de fournir des repères pour l'action aux acteurs de la gestion des situations individuelles complexes, dans le droit fil du plan RHPM.

## 3. Présentation des travaux du groupe de l'internat (JY Artigou) ;

M. Jean-Yves Artigou, membre de la CME et président de sa sous commission en charge de la communication, des internes et de la formation en relation avec les universités.

Il intervient pour présenter les travaux du sous-groupe de l'internat et plus particulièrement le travail réalisé en 2015 dans un contexte d'inquiétudes face aux cas de suicides d'internes et de prise de conscience de l'exposition des internes aux risques psycho-sociaux. Ces travaux, menés en concertation avec la CVH, la DOMU et les syndicats d'internes, ont abouti à la présentation d'un plan d'action en CME en mai 2015 sur les internes en difficulté. Ce plan rappelait notamment l'importance et la responsabilité assumée lors de la délivrance du certificat d'aptitude aux internes ainsi que la nécessité d'assurer a minima une visite en médecine du travail pour les internes en premier semestre. Le dispositif d'écoute et de témoignage de la CVH est également ouvert aux internes.

M. le Roy souligne que tous les signalements d'interne en difficulté parvenant au bureau des internes de la DOMU conduisent à une proposition systématique d'entretien.

M. Artigou cite l'enquête FIDES en cours sur la santé des internes, qui témoigne d'une évolution des mentalités à ce sujet.

M. Salomon remercie M. Artigou pour sa présentation et souhaiterait qu'un représentant des syndicats des internes assiste plus régulièrement aux réunions de la CVH.

## 4. Présentation des résultats de l'enquête du syndicat des médecins des hôpitaux de Paris (JY Artigou) ;

M. Artigou présente les résultats de l'enquête réalisée par le syndicat des médecins des hôpitaux de Paris (SMHP) et son président le Pr Lejoyeux sur la satisfaction au travail des médecins au sein de l'institution.

Les résultats reposent sur 281 réponses. Le niveau de satisfaction global est de 3.07 sur une échelle allant de 0-pas du tout satisfait à 5-très satisfait. Il n'y a pas de différence significative selon les statuts et les âges mais en fonction des disciplines : l'anesthésie (24 réponses) présente ainsi un score inférieur (2.7). Les trois motifs principaux de satisfaction sont l'intérêt pour les pathologies traitées, la cohésion des équipes et la formation fournie par l'AP-HP. Les principales difficultés ressenties sont le glissement de tâches, les problèmes logistiques et le salaire peu attractif.

Cette étude sera présentée lors de la CME du 9 mai.